

# PASSAGE A LA NOUVELLE NOMENCLATURE DES ACTIVITES (NACE REV. 2)

## 1 Introduction de la nouvelle nomenclature des activités (nace rev. 2)

### 1.1. Généralités

Les classifications des activités et des produits font l'objet d'une révision périodique. Celle-ci s'avère nécessaire parce que la structure économique des pays évolue, modifiant ainsi la composition de certains agrégats dans les comptes nationaux (ventilés par branche d'activité et/ou par produit). La NACE 2008 remplace désormais la nomenclature NACE 2003. La nomenclature des activités revue NACE rév. 2<sup>1</sup> (NACE 2008) comprend moins de détails qu'auparavant en ce qui concerne l'industrie, mais plus de détails pour ce qui est de la construction et des branches d'activité de services.

Nombre de branches d'activité dans la NACE 2003

section	intitulé	NACE 2	NACE 3	NACE 4	NACE 5
A_B	agriculture, sylviculture et pêche	3	7	16	24
C_E	industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	30	122	275	352
F	construction	1	5	18	29
G_P	services	27	93	229	470
<b>total</b>		<b>61</b>	<b>227</b>	<b>538</b>	<b>875</b>

Nombre de branches d'activité dans la NACE 2008

section	intitulé	NACE 2	NACE 3	NACE 4	NACE 5
A_B	agriculture, sylviculture et pêche	3	13	39	44
C_E	industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, assainissement	34	114	262	299
F	construction	3	9	22	41
G_T	services	47	135	291	558
<b>total</b>		<b>87</b>	<b>271</b>	<b>614</b>	<b>942</b>

Les niveaux d'agrégation utilisés dans les comptes nationaux publiés jusqu'en 2010 (NACE 2003) et ceux publiés à partir de 2011 (NACE 2008) sont les suivants:

NACE 2003	NACE 2008	domaine
A6	A10	comptes trimestriels
A17	A21	non utilisé dans les comptes nationaux (sections de la NACE)
A31	A38	comptes détaillés estimations de l'année précédente (t-1)
A60	A64	comptes détaillés estimations t-2 et antérieures
branche SUT (# 125)	branche SUT (# 135)	niveau de compilation des agrégats par branche d'activité

Le contenu des différents niveaux d'agrégation selon les termes de la NACE 2008 figure en annexe.

<sup>1</sup> Le classement le plus détaillé des branches d'activité qui est utilisé ici est la NACE à 4 chiffres. Pour la Belgique, la NACE-bel 2008, établie par la DGSIE, est compatible, même si cette dernière classification fournit des détails supplémentaires (spécification des branches d'activité à 5 chiffres). La NACE-bel 2008 est la transposition en Belgique du règlement (CE) n° 1893/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 établissant la nomenclature statistique des activités économiques NACE rév. 2.

## 1.2. Passage à la nace 2008

### 1.2.1. Conversion automatique de la nace 2003 à partir du répertoire 2008

Les estimations pour l'année 2009 sont réalisées directement dans la NACE 2008. Pour ce faire, toutes les unités (sociétés, indépendants, ASBL, etc.) reprises dans le répertoire 2009 devaient disposer d'un code NACE (à 5 chiffres) selon la nouvelle classification.

Pour les entreprises existantes (présentes dans le répertoire 2008), la NACE 2008 a été attribuée sur la base de la NACE 2003. Les relations possibles entre l'ancienne et la nouvelle NACE<sup>2</sup> sont énumérées ci-dessous:

- si, lors du passage de la NACE 2003 à la NACE 2008, il existait, pour les codes, une relation « 1 → 1 » ou « N → 1 », une conversion automatique était effectuée à partir de l'ancien code NACE;
- si, lors du passage de la NACE 2003 à la NACE 2008, il existait, pour les codes, une relation « 1 → N », la méthode suivante était appliquée:
  - le code NACE 2008 de l'entreprise concernée dans la Banque - Carrefour des Entreprises a constitué le point de départ;
  - si le code NACE renseigné dans la Banque – Carrefour des Entreprises faisait partie des codes NACE 2008 appartenant à « N », celui-ci était appliqué;
  - si le code NACE renseigné dans la Banque – Carrefour des Entreprises ne faisait pas partie des codes NACE 2008 appartenant à « N », le code NACE préférentiel était choisi. Ce dernier est le code NACE le plus générique au sein de « N ».

La relation « 1 → N » est illustrée ci-après au moyen d'un exemple:

NACE 2003	intitulé	NACE 2008	intitulé
72.400	Autres formes d'édition en ligne	58.110	Édition de livres
72.400	Édition de répertoires et de listes d'adresses en ligne	58.120	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
72.400	Autres formes d'édition en ligne	58.130	Édition de journaux
72.400	Autres formes d'édition en ligne	58.140	Édition de revues et de périodiques
72.400	Édition de bases de données en ligne	58.190	Autres activités d'édition
72.400	Autres formes d'édition en ligne	58.190	Autres activités d'édition
72.400	Autres formes d'édition en ligne	58.210	Édition de jeux électroniques
72.400	Autres formes d'édition en ligne	58.290	Édition d'autres logiciels
72.400	Édition en ligne de musique à télécharger	59.203	Édition musicale
72.400	Émission de programmes de radio par vidéo	60.100	Diffusion de programmes radio
72.400	Émission de programmes de télévision par vidéo	60.200	Programmation de télévision et télédiffusion
72.400	Conception de la structure et du contenu des banques de données	62.010	Programmation informatique
72.400*	Activités connexes aux banques de données	63.110*	Traitement de données, hébergement et activités connexes
72.400	Portails de recherche sur vidéo	63.120	Portails Internet

(\*) 63.110 est le code NACE 2008 préférentiel correspondant au code NACE 2003 7240

Le code NACE 2003 72.400 (activités connexes aux banques de données) est réparti, dans la nouvelle NACE, entre 13 branches d'activité à 5 chiffres. Ces activités relèvent, dans la NACE 2008, de 5 branches d'activité différentes (58, 59, 60, 62, 63). Si le code NACE 2008 renseigné dans la Banque – Carrefour des Entreprises classées actuellement sous le code NACE 2003 724 dans le répertoire 2008 concerne l'une des 13 branches d'activité [58110, 58120, 58130, 58140, 58190, 58210, 58290, 59203, 60100, 60200, 62010, 63110, 63120], la NACE attribuée est celle de la Banque – Carrefour des Entreprises. Si la NACE selon la Banque – Carrefour des Entreprises ne correspond à aucune de ces 13 catégories, l'entreprise se voit attribuer la NACE préférentielle (63110).

<sup>2</sup> La DGSIE a établi une table de correspondance entre les nomenclatures NACE 2003 et NACE 2008.

Pour les nouvelles entreprises (figurant dans le répertoire 2009 mais non dans le répertoire 2008), le code NACE 2008 selon la Banque – Carrefour des Entreprises a été retenu.

### 1.2.2 Correction des codes nace erronés dans le répertoire 2009

Le passage à la NACE 2008 a été mis à profit pour améliorer, le cas échéant, la qualité des codes NACE dans le répertoire. Avant de réaliser la conversion automatique, les codes NACE des entreprises figurant dans le répertoire 2008 ont été contrôlés afin d'identifier de possibles incohérences en les confrontant à des sous-populations externes (recensement agricole, entreprises participant à l'enquête sur la production industrielle [prodcom]). De plus, la NACE adaptée utilisée par l'ONSS à partir de 2010 pour les entreprises de titres-services a été anticipée, la NACE d'entreprises atypiques actives dans la branche SUT<sup>3</sup> a été corrigée et la population d'entreprises relevant de l'ancien code NACE 74879 (autres services aux entreprises) a été réduite<sup>4</sup>. Ainsi, le code NACE de plusieurs milliers d'entreprises a pu être corrigé (au niveau NACE à 2 chiffres). L'importance relative des branches d'activité dans l'économie s'en trouve modifiée.

**Tableau 1 Redistribution de la valeur ajoutée entre les branches d'activité à la suite des corrections des codes NACE (2008, millions d'euros)**

	S11	S124	S15	total
agriculture, sylviculture et pêche (A) <sup>5</sup>	-38			-38
industries extractives (B)	10			10
industrie manufacturière (C)	560			560
production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (D)	1			1
production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	60			60
construction (F)	76			76
commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G)	-105			-105
transports et entreposage (H)	-30			-30
hébergement et restauration (I)	0			0
information et communication (J)	-8			-8
activités financières et d'assurance (K)	9	-97		-88
activités immobilières (L)	-6			-6
activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	-54			-54
activités de services administratifs et de soutien (N)	-424			-424
enseignement (P)	55		-56	-1
santé humaine et action sociale (Q)	22			22
arts, spectacles et activités récréatives (R)	7			7
autres activités de services (S)	19			19
<b>total</b>	<b>153</b>	<b>-97</b>	<b>-56</b>	<b>0</b>

S11: sociétés non financières

S124: auxiliaires financiers

S15: institutions sans but lucratif au service des ménages

La correction de codes NACE a conduit, dans certains cas, à une révision des codes sectoriels: ainsi, en 2008, 97 millions d'euros de valeur ajoutée sont passés de S124 à S11 (sociétés non financières qui étaient reprises à tort sous le code NACE 2003 67 « secteur financier ») et 56 millions d'euros de valeur ajoutée sont passés de S15 à S11 (écoles internationales qui sont désormais considérées comme producteurs marchands).

Les principaux transferts s'observent entre d'une part l'industrie et la construction, qui gagnent du terrain, et d'autre part les services administratifs, le commerce (de gros) et les activités financières, qui reculent.

<sup>3</sup> Il s'agit d'entreprises ayant une activité principale dans une autre branche d'activité que celle qui est renseignée dans le tableau des ressources et des emplois, ce qui révèle un code NACE erroné dans le répertoire.

<sup>4</sup> Si la Banque – Carrefour des Entreprises renseigne un code NACE plus spécifique pour ces entreprises, c'est celui-là qui est attribué.

<sup>5</sup> La valeur ajoutée dans l'agriculture étant estimée de manière exogène, les corrections NACE n'ont pas d'incidence sur celle-ci. Les entreprises qui disparaissent de l'agriculture (et qui apparaissent par exemple dans l'industrie alimentaire et dans le commerce de produits agricoles) sont responsables de l'augmentation (de 38 millions d'euros) de la valeur ajoutée totale.

### 1.2.3 Elaboration des séries dans la nace 2008 à partir de 1995

L'analyse économique requiert évidemment la mise à disposition de séries plus longues dans la NACE 2008. C'est à cet effet qu'il a été procédé à l'élaboration de données rétrospectives à partir de 1995, et ce en deux phases:

- la conversion des séries 1995-2008 des anciens répertoires en séries de la NACE 2008 au niveau A64, conformément à la NACE 2003. Les variables disponibles par entreprise (statistiques du marché du travail et investissements) ont fait l'objet d'une conversion par entreprise, les variables individuelles ayant été ensuite agrégées en branche d'activité A64. Les variables disponibles uniquement par branche d'activité (valeur ajoutée) ont fait l'objet d'une conversion d'une ancienne branche d'activité SUT en une nouvelle branche d'activité A64;
- la rétopolation des corrections de la NACE/adaptations du secteur institutionnel dans le répertoire 2009: ainsi, la correction de la NACE (et, dans certains cas, l'adaptation du code sectoriel institutionnel) apportée au répertoire 2009 a également été répercutée dans le passé, d'où, en principe, l'absence de rupture entre 2009 et les années antérieures.

## **Annexe Niveaux d'agrégation en nace rev2**

### A10

Agriculture, sylviculture et pêche (A)  
Extraction, industrie, énergie, eau et gestion de déchets (B, C, D et E)  
Construction (F)  
Commerce, transports et entreposage, hébergement et restauration (G, H et I)  
Information et communication (J)  
Services financiers (K)  
Activités immobilières (L)  
Services aux entreprises (M et N)  
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (O, P et Q)  
Culture, sport, loisirs et autres services (R, S, T et U)

### A21

Agriculture, sylviculture et pêche (A)  
Extraction (B)  
Industrie (C)  
Énergie (D)  
Production et distribution d'eau et gestion des déchets (E)  
Construction (F)  
Commerce (G)  
Transports et entreposage (H)  
Hébergement et restauration (I)  
Information et communication (J)  
Services financiers (K)  
Activités immobilières (L)  
Services spécialisés aux entreprises (M)  
Location et autres services aux entreprises (N)  
Administration publique (O)  
Enseignement (P)

Santé humaine et action sociale (Q)  
Culture, sport et loisirs (R)  
Autres services (S)  
Ménages (T)  
Organisations extraterritoriales (U)

### A38

Agriculture, sylviculture et pêche (AA)  
Industries extractives (BB)  
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (CA)  
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB)  
Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC)  
Cokéfaction et raffinage (CD)  
Industrie chimique (CE)  
Industrie pharmaceutique (CF)  
Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG)  
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (CH)  
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI)  
Fabrication d'équipements électriques (CJ)  
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK)  
Fabrication de matériels de transport (CL)  
Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)  
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD)  
Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)  
Construction (FF)  
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG)  
Transports et entreposage (HH)  
Hébergement et restauration (II)  
Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA)  
Télécommunications (JB)  
Services informatiques et services d'information (JC)  
Activités financières et assurances (KK)  
Activités immobilières (LL)  
Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyse technique (MA)  
Recherche-développement scientifique (MB)  
Publicité et études de marché; autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)  
Services administratifs et autres activités de soutien (NN)  
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire (OO)  
Enseignement (PP)  
Activités pour la santé humaine (QA)  
Action sociale (QB)  
Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR)  
Autres services (SS)  
Activités de ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (TT)

### A64

Culture et production animale, chasse et services annexes (01)  
Sylviculture et exploitation forestière (02)  
Pêche et aquaculture (03)  
Activités extractives et services de soutien aux industries extractives (05-09)

Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (10-12)  
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (13-15)  
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16)  
Industrie du papier et du carton (17)  
Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18)  
Cokéfaction et raffinage (19)  
Industrie chimique (20)  
Fabrication de produits pharmaceutiques de base (21)  
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)  
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)  
Métallurgie (24)  
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25)  
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)  
Fabrication d'équipements électriques (27)  
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (28)  
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques (29)  
Fabrication d'autres matériels de transport (30)  
Fabrication de meubles; autres industries manufacturières (31-32)  
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)  
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)  
Captage, traitement et distribution d'eau (36)  
Collecte et traitement des eaux usées; collecte, traitement et élimination des déchets; récupération; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)  
Construction (41-43)  
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (45)  
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (46)  
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)  
Transports terrestres et transport par conduites (49)  
Transports par eau (50)  
Transports aériens (51)  
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)  
Activités de poste et de courrier (53)  
Hébergement; restauration (55-56)  
Éditions (58)  
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision (59-60)  
Télécommunications (61)  
Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information (62-63)  
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (64)  
Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (65)  
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (66)  
Activités immobilières (68)  
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux, conseil de gestion (69-70)  
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (71)  
Recherche-développement scientifique (72)  
Publicité et études de marché (73)  
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires (74-75)  
Activités de location et location-bail (77)  
Activités liées à l'emploi (78)  
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79)  
Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager; services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (80-82)  
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (84)  
Enseignement (85)  
Activités pour la santé humaine (86)  
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement; action sociale sans hébergement (87-88)  
Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent (90-92)

Activités sportives, récréatives et de loisirs (93)

Activités des organisations associatives (94)

Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (95)

Autres services personnels (96)

Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique et activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (97-98)